

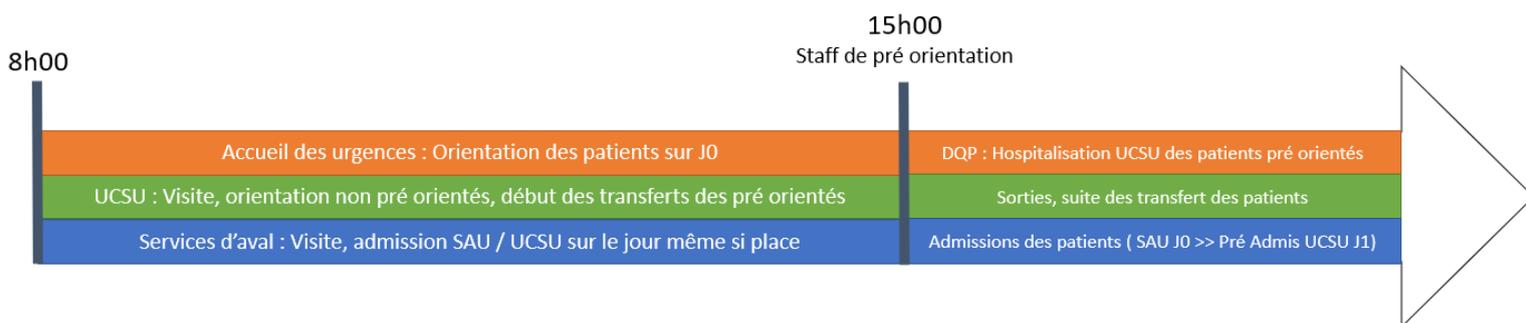
|   |            |
|---|------------|
| POLE URGENCES<br>DEPARTEMENT HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE MEDECINE D'URGENCE  |            |
| <b>PRE ADMISSION DES PATIENTS DEPUIS LE SAU EN MPPU ET COURT SEJOUR GERIATRIQUE A J+1</b>   |            |
| <b>Rédaction</b>  |            |
| Dr CANAC Benoit   | 06/05/2024 |
| <b>Approbation</b>  |            |
| Pr GUERIN Olivier ; Responsable CR Gériatrie aiguë<br>Pr FOURNIER Jean-Paul ; Responsable CR<br>Hospitalisation post Urgences<br>Dr CONTENTI Julie ; Responsable CR DHUMU                                   |            |
| <b>Diffusion</b>  |            |
| Equipe médicale Département Hospitalo-Universitaire de Médecine d'Urgence<br>Equipe médicale Hospitalisation post urgences<br>Equipe médicale Gériatrie Aiguë<br>Cellule de Gestion des lits du CHU de Nice |            |
| <b>Date d'application</b>   |            |
|   |            |

## I. Rationnel

La procédure suivante a pour but de réduire la DMS des patients des urgences et d'améliorer leur prise en charge médicale en cas d'hospitalisation à l'UCSU en :

- Orienter le bon malade dans le bon lit, et ne pas imposer des patients de médecine polyvalente dans des services moins adaptés.
- Permettant une admission à l'UCSU plus précoce
- Réduisant le nombre de patients présents simultanément aux urgences sur la période de forte activité 15h-20h
- Réduisant le « temps de recherche de lit » à l'UCSU au bénéfice d'une réelle visite médicale
- Diminuer les sollicitations des médecins de service par les urgences le matin

## II. Procédure – Déroulement d'une journée



### a. Matin / début d'après midi

- Activité normale de visite dans les services d'aval et l'UCSU
- Activité normale des urgences
- Si place disponible à J0 sur MPPU et Gériatrie Aiguë : orientation directe de malades depuis les urgences, dont le transfert sera priorisé versus les patients attendant à l'UCSU

### b. Staff de pré orientation

- Du lundi au jeudi à 15h00
- Dans le bureau médical de l'UCSU
- Présence
  - Médecin sénior des urgences (y compris pour les dossiers d'internes)
  - Sénior de l'UCSU
  - Séniors des services d'aval
  - Agent CGL
- Pré requis
  - SAU : Synthèse des « à hospi » dont le dossier est finalisé par sénior de jour de chaque zone
  - UCSU : Synthèse des patients n'ayant pas trouvé d'orientation le jour même et relevant des secteurs d'aval concernés le lendemain
  - Services d'aval : Avoir le nombre de sorties programmées du lendemain
- Déroulement du staff
  - Passage en revue des patients restant à l'UCSU / à hospitaliser en commençant par les

plus anciens

- Si acceptation par un service d'aval : orientation UCSU directement, programmation examens pour le lendemain afin d'avancer le dossier
- Synthèse avec nombre de lits restants dans les services d'aval à J+1

### **c. Après midi**

- Poursuite des activités de chaque secteur
- Si places restantes à J+1 dans les services d'aval, possibilité de pré orienter les malades une par un en contactant le médecin d'unité directement
- Pas de pré orientation sur la nuit pour le lendemain avec les internes de garde
- Répartition des lits d'UCSU pour la garde : sur les lits restant APRES pré orientation

### **III. Remarques**

- La pré orientation n'exempte pas de prendre contact le lendemain matin avec le service d'aval pour confirmer le transfert et préciser l'horaire.
- Si, pour une raison ou pour une autre, la sortie prévue dans le service d'aval ne se fait pas
  - Soit le patient attend sa place le lendemain
  - Soit orientation du malade dans un autre secteur polyvalent si place
- La présente procédure n'a pas vocation à anticiper des impositions administratives de patients, ces dernières relevant du directeur de garde et devant être effectuées le jour même.